

Paul, 17 ans, adjoint à la direction juridique



**Est-ce qu'un jour, pour prendre sa retraite à 60 ans,
en ayant à cotiser pendant 43 années pleines, il faudra
commencer à travailler à 17 ans ?**

Toutes les propositions sur WWW.CFECGC.ORG



TOUS ACTIFS POUR NOS RETRAITES

Militant et plus